

COMPTE RENDU REUNION COLLECTIF DU 31 MAI 2024

Mr Vermorel nous informe que les courriers en direction des communes sont finis ; courrier pour leur signifier les aides en lien avec le handicap (que chaque commune peut solliciter).

- Aides Agence Nationale de l'habitat pour la perte de l'autonomie (ANAH)
- Département de la Loire : adaptation du logement.
- Réhabilitation d'un logement communal en logement adapté.
- Région Auvergne Rhône Alpes : aide pour des aires de jeux adaptés aux enfants en situation de handicap.
- Aménager un commerce en milieu rural pour l'accessibilité des personnes handicapées.
- Agence Nationale du Sport pour des équipements sportifs adaptés au handicap.

Événement du 6 Avril 2024 :

Journée de sensibilisation à l'autisme (ayant aussi pour but de mettre en lumière le handicap en général).

Bonne réussite, journée festive et animée.

Les points forts :

- Lieu d'implantation assez sympa et passant.
- Présence de très nombreuses associations, élus et visiteurs, parents, et personnes en situation de handicap.
- Supports de communication assez performants.
- Spectacle de qualité.
- Implantation des stands en forme de U, mais prévoir à investir d'avantage la place du marché pour éviter que certains stands soient trop proches de la scène pour une question de bruit.
- La vente de brioche qui a permis de financer la 1ère édition. Coût de la journée du 6 Avril 1500€.

Points Faibles :

- Manque de bancs et de tables.
- Pas très bon au niveau du respect des horaires indiqués

- Accès aux toilettes compliqués : prévoir des toilettes sèches ou auprès des commerçants.
- La scène pas très accessible, pas de barrière de sécurité.
- Au niveau sensoriel, prévoir des bouchons d'oreilles et des temps calmes pour les TSA

Remarques émanant du collectif

- Prévoir un stand pédagogique autour de l'autisme.
- Plus de temps calmes.
- Tables rondes auditions très difficile, prévoir peut-être un environnement plus intimiste et les personnes intéressées feraient la démarche de se déplacer.
- Implantation plus centralisée pour le stand des brioches.

Il est proposé la date du 5 Avril 2025 pour la deuxième édition et il conviendrait de mettre en place un groupe de travail dès le mois de novembre 2024 pour balayer toutes les contraintes et faire émerger des idées.

Événement du 24 Juin 2024 :

L'APAJH en la personne de Mr Roger Chatelard a négocié avec le directeur de la Maison Loire Autonomie une rencontre avec deux personnes de la MDPH, (une de St Etienne et une de Roanne). L'objectif est de mettre en lumière le travail de la MDPH et ses procédures.

Pour rappel la CDAPH reçoit des demandes des personnes en situation de handicap ou de leurs familles, instruit et évalue les besoins des personnes. Elle donne des droits mais ne les met pas spécialement en œuvre.

Diffusion d'un diaporama pour préciser leur rôle. Des contacts seront donnés l'issue de ce temps de rencontre.

Groupes de travail accès aux droits :

Il convient de partir du cadre National et voir au niveau local ce qui coince à la bonne application de la législation.

Le groupe a déterminé des thèmes, susceptibles de représenter des droits non appliqués.

- Accès aux sports et loisirs.
- Droits à vie pour les handicaps et les maladies non évolutifs à l'amélioration, renouvellement des droits, équité d'application des droits sur le territoire national.
- Problème des aidants des personnes vieillissantes porteuses ou non de handicap.
- Prise en compte de la retraite des aidants pour les enfants devenus majeurs.

- L'accès à la scolarité : problème du manque d'AESH. La MDPH décide de l'attribution d'une AESH, mais cette notification est difficilement applicable sur le terrain.
- Il faudrait des cas concrets pour les décortiquer avant la rencontre et voir s'ils découlent de la non application d'une législation existante.
- Dans les problèmes rencontrés, seule la pression politique et citoyenne peuvent faire bouger les lignes.
- Pas de médecin pour évaluer les dossiers, 30 % des demandes sont rejetées et injustifiées.
- Recrutement de 8,5 personnes pour diminuer le temps de traitement des dossiers.

Dossiers sur les fauteuils roulants :

Une enveloppe supplémentaire a été débloquée d'un montant assez important pas très concret. Une loi devrait passer au 1^{er} novembre 2024 mais il convient de rester très vigilant.

Rencontre habitats partagés du 30 Mai 2024 :

Plusieurs thèmes de réflexion ont été proposés :

Quel public, quelle mixité, quelle gouvernance, quel engagement, et quel financement.

Cette rencontre a réuni des personnes de différents horizons concernés par divers handicaps. Différentes personnes étaient porteuses de projets notamment sur Ambierle et Marcilly-le Chatel.

Un compte rendu va être envoyé par mail.

Distribution d'un glossaire par les équipes de l'APAJH.

Le collectif fait émulsion sur d'autres territoires. Mme Sylvie Bonnet Députée de la 4^{ème} circonscription de la Loire a signé la Charte et veut créer un Collectif Handicap Loire Sud.

Points d'actualité.

Le Collectif, représenté par Mme Annick Bournas a participé aux assises du Handicap de la Région le 25 Mai 2024 (grande cause la Trisomie 21).

Différents ateliers étaient proposés. Présence de jeunes adultes porteurs de Trisomie 21 accompagnés d'éducateurs ou de parents.

Une rencontre est prévue le 4 Juin 2024 avec la coordinatrice responsable patients handicap à l'hôpital de Roanne. Recrutée depuis peu, elle fait le point de tout ce qui existe et une infirmière va travailler avec elle. Son travail va être accès sur l'annonce du handicap, le parcours au niveau de l'hôpital des enfants et adultes handicapés, l'accessibilité au niveau de la sensibilisation des médecins au handicap, éviter l'attente, l'accès aux places PMR.

Mr Jean François Chossy évoque la Charte Romain Jacob qui a été signée par les hôpitaux.

Le but de cette Charte est de fédérer les acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap.

Objectif réfléchir à l'accès aux soins mais aussi sensibiliser les personnels soignants au handicap.

Roanne Jeunes Talents

Le 25 Mai 2024 a eu lieu la remise des trophées.

Pendant les vacances de Pâques est organisé une journée Handi Chef au sein du CFA de Roanne.

De jeunes handicapés encadrés par des apprentis bénévoles du CFA réalisent une recette définie, et ils sont jugés.

Dans la tranche d'âge 8 / 15 ans à gagné Janelle Hubert

15 / 20 ans Djamery Brunet.

22 Juin 2024 Départ de la Flamme olympique à 8h30 au stade Malleval à Roanne.

22 Juin 2024 un jeune adulte handicapé, Robin Dias expose ses peintures à partir de 11h au 50 rue Mulsant Domi Marqueterie de Paille à Roanne.

Mme Benotti évoque la création d'un lieu tiers permettant aux jeunes adultes handicapés notamment de se réunir pour se rencontrer et créer des liens.

Antoine Vermorel propose de voir pour passer un partenariat avec la Chorale de Roanne.

L'objectif étant de mettre en avant des associations sur le handicap lors des quarts de temps, les temps mort...

Nous déplorons un manque de solidarité au sein du collectif. Plusieurs événements ont eu lieu, aucune association du collectif c'est déplacé. Pourtant la communication travail énormément a véhiculer les dates des événements sur les réseaux sociaux, afin de faciliter la solidarité et pourtant....

Il devient impératif de signer la Charte afin que notre collectif ait du poids.

Une petite corbeille est mise à votre disposition pour des dons pour couvrir les dépenses telles que café, photocopies, timbres enveloppes....

Prochaine Réunion lundi 2 Septembre 2024 à 10 h.